

24 février 1915.

Nominations au grade de 2<sup>e</sup> Vieu<sup>e</sup> à titre temporaire dans l'infanterie des : M<sup>aj</sup> de Chef. Reboul au 27<sup>e</sup> B<sup>ataillon</sup> de Chât., M<sup>aj</sup> de 2<sup>e</sup> Maurel au 7<sup>e</sup> B<sup>ataillon</sup> de Chan., Gaultier au 27<sup>e</sup> B<sup>ataillon</sup> de Chan., de Vestrucange au 13<sup>e</sup> B<sup>ataillon</sup> de Chât., Adam et Geft (de l'école à pied) au 27<sup>e</sup> B<sup>ataillon</sup> de Chât.

25.

17 h. prise du terrain aux tranchées par le groupement A.

26.

Le chasseur Banc du 3<sup>e</sup> Esc<sup>adron</sup> est tué par une balle dans la franchise de ~~Amor~~ Buernviller.

(inhumé au cimetière de Buethviller).

27.

18 heures relève par les dragons.

28.

Le régiment est de piquet au group. Château.

1<sup>er</sup> Mars 1915.

Le Vieu<sup>e</sup> de La Mure est remplacé du 11<sup>e</sup> H<sup>aut</sup> au 13<sup>e</sup> Chât<sup>eaux</sup>.

2.

Le 2<sup>e</sup> Esc<sup>adron</sup> au cantonnement. Instruction

3.

17 h. prise du terrain aux tranchées par le groupement B. Le Vieu<sup>e</sup> Graffen prend le commandement de la section de mitrailleuses. Le Capitaine Chatelet prend les fonctions d'adj<sup>oint</sup> au Colonel.

4.

Reconnaissance du M<sup>aj</sup> de 2<sup>e</sup> Rey en avant des tranchées vers Enschingen.

5.

Relève à 17 h. par les dragons. 20 h. retour au cantonnement.

6.

Le régiment est de piquet au group. Château

7.

Le G<sup>énéral</sup> de brigade adresse ses félicitations au M<sup>aj</sup> de 2<sup>e</sup> Rey pour le sang froid dont il a

fait preuve dans la reconnaissance et au sp. Si.  
Rabut qui a recommencé de nuit la  
même patrouille.

8 - Mars 1915.  
9 -

Repos <sup>même</sup> au cantonnement. Instruction  
14 h. prise du service aux tranchées par le  
groupement A. Arrivée d'un détachement  
venant du dépôt: sp. Si. N. Assières,  
un cycliste et 5 hommes.

10 -

Les sp. Si. Cinet et Mattei font une  
reconnaissance de nuit en avant de la tranchée  
de Buernviller.

11 -

14 h. relève du groupement A par les dragons.

12 -

Le régiment est de piquet au groupe Château.

13 -

Repos <sup>même</sup> au cantonnement. Instruction

14 -

id. id.

15 -

Arrivée d'un détachement de 10 chevaux canadiens  
venant du dépôt, sous la conduite de l'adj.  
Corneille et du sp. Si. Blanc.

16 -

17 h. prise du service aux tranchées par le group. B.  
Reconnaissance de nuit du sp. Si. Mottay  
en avant de la tranchée de Buernviller.

17 -

17 h. relève du groupement B par les dragons.

18 -

Le régiment est de piquet au groupe Château.

19 -

Repos <sup>même</sup> au cantonnement. Instruction

20 -

id. id.

21 -

17 h. prise du service aux tranchées par le groupement A.

22 -

Continuation du service.

23 -

Relève du groupement A par les dragons à 17 h.

24 -

Le régiment est de piquet au groupe Château.

25. - Mars. 15.

26 -

27 -

28 -

14. Hommes n. montés arrivent du dépôt.

Repos <sup>même</sup> au cantonnement. Instruction

17 h. prise du service aux tranchées par le group. B.  
Le Lieut. Putnikov et Lafouillade sont  
nommés Cap. à titre temporaire dans l'Inf.  
et affectés au 19 B<sup>on</sup> de Chât. Le sp. Si. Chiff  
Paris et Rivière sont nommés S. Lieut. à  
t. l. dans l'Inf. et affectés au 24 B<sup>on</sup> de Chât.  
Le sp. Si. Olsseuil et Durand sont  
nommés S. Lieut. à t. l. dans l'Inf. et affectés  
au 23 B<sup>on</sup> de Chât.

29 -

30 -

31 -

1<sup>er</sup> Avril. 15.

2 -

3 -

4 -

5 -

Le groupe B est relevé à 17 h. par les dragons.  
Le régiment est de piquet au groupe Château.  
Même cantonnement. Instruction.

Le groupe A part à 15 h. pour les tranchées.  
Continuation du service.

Relève du groupement A par les dragons.  
Le régiment est de piquet au groupe Château.  
A 17 h. il reçoit l'ordre de quitter ses  
cantonnements le 7 avril à 8 heures pour  
aller occuper ceux de Retzwiller, Wolfersdorf  
et Elbachs.

6 -

Préparatif de départ. Le Capitaine Daubas  
aide des Lieut. La Jonquière et Girardon  
va faire le cantonnement.

7 -

A 8 heures le régiment quitte Forthmagne  
pour les nouveaux cantonnements: 1<sup>er</sup> sp. Si. à Retzwiller, 3<sup>es</sup> Elbachs, 4<sup>es</sup>  
Wolfersdorf.

8 avril - 11

Instruction -  
Prise du service aux tranchées à 11 h par  
le groupe B.

10 - Continuation du Service.

11 - Relève du groupement B par les dragons -

12 - Le tour de figuet des régiments mis à la  
disposition du groupe Plateau est supprimé.

Une brigade entière est de figuet à la disposition  
de la 57<sup>e</sup> D.I pendant les 18 heures qui  
suivent son retour des tranchées et ensuite  
à la disposition de la 7<sup>e</sup> Armée jusqu'à ce  
qu'elle reprenne son service aux tranchées.

Le régiment est à la disposition de la 57<sup>e</sup> D.I. Instruction.

13 - Le Lieut. Craffin est évacué sur Belfort par maladie.

Le régiment est à la disposition de la 7<sup>e</sup> Armée. Instruction.

14 - à 11 h. prise du service aux tranchées par le groupe A

Continuation du Service. +

17 - Relève du groupe A par les dragons.

Le régiment est à la disposition de la 57<sup>e</sup> D.I. Instruction

20 - Le régiment est à la disposition de la 7<sup>e</sup> Armée. Instruction

21 - L'heure de la relève est portée à 18 h. 30. En conséquence  
le groupe B prend le service aux tranchées à 18 h. 30.

22 - Le 2<sup>e</sup> Escadron qui occupe les tranchées de Bernwiller  
reçoit quelques Minnenwerfer sans résultat.

Le Colonel de Billy est fait officier de la Région  
d'honneur à une revue faite par le  
General Joffe à l'Ouest de Valérieu

23 avril - 15 -

Le Com<sup>te</sup> Vatelay - Le Lieut<sup>ant</sup> de Mathas et le  
Maj<sup>or</sup> Li. Motton vont en plein jour en  
avant de la tranchée de Bernwiller  
reconnaître un travail exécuté par les Allemands.

Le Lieut<sup>ant</sup> de Mathas et le Maj<sup>or</sup> Li. Motton  
parviennent jusqu'au fil de fer de la  
tranchée allemande et raffolent de précieux  
renseignements. Dans l'après-midi cette vive  
canonnade, la tranchée de Bernwiller  
reçoit des Minnenwerfer sans résultat.

Relève du groupe B à 18 h. 30 par les dragons -  
Le dernier Escadron n'arrive au cantonnement qu'à 22 h.

Le régiment est à la disposition de la 57<sup>e</sup> D.I. Instruction

24 - Instruction  
25 -

Le régiment est à la disposition de la 7<sup>e</sup> Armée. Instruction

Prise du service aux tranchées à 18 h. 30 par le groupe A  
L'ennemi bombarde cette tranchée et sans résultat  
la tranchée de Bernwiller, il lance quelques  
obus incendiaires sur le village de Pöschelshausen.

Canonnade comme la veille. à 18 h. 30 relève  
par les dragons.

Le régiment est à la disposition de la 57<sup>e</sup> D.I. Instruction

1<sup>er</sup> Mai - 15 -

Le S<sup>er</sup>adj<sup>ant</sup> Allouis, un Escadron et 10 cavaliers  
arrivent au dépôt de  
Le régiment est à la disposition de la 7<sup>e</sup> Armée. Instruction.

à 18 h. 30 prise du service aux tranchées par le  
groupe B. Au moment où les escadrons arrivent  
à Ueberkummen une violente canonnade

431. - Imprimerie militaire, Brest, Caennas-LAVAGNAN.



ennemi oblige à attendre la nuit pour opérer la relève.

Continuation du Service -

A 11 h. 30 le chasseur Seneclaize Fouc. J<sup>e</sup> N<sup>o</sup> 1<sup>er</sup> 0815 est blessé assez grièvement d'un bal à la tête pendant qu'il travaillait au boyau de Bernviller. A 18 h. 30 relève du groupe B par les Dragons.

Le rég<sup>t</sup> est à la disposition de la 57<sup>e</sup> D. I. Instruction -

7. 1<sup>er</sup> et 4. C<sup>o</sup> arrivent au dépôt -

Le rég<sup>t</sup> est à la disposition de la 7<sup>e</sup> Armée. Instruction.

Le rég<sup>t</sup> reçoit à 11 h. l'ordre de se tenir prêt à partir vers 13 heures pour la région de Montbéliard - départ à 16 h. Itinéraire: Valcein, Montreux, Château-Morvillers. Cantonnements: 4<sup>e</sup> Mezire, 3<sup>e</sup> E. M. J<sup>e</sup> - Pöschel-le-Châtel, 2<sup>e</sup> Allenjoie, 1<sup>re</sup> Brognard.

Le rég<sup>t</sup> reçoit l'ordre de débarquer à Montbéliard: 2<sup>e</sup> à 16 h., 1<sup>re</sup> et E. M. à 20 h., 4<sup>e</sup> à 11 h. à 0 h. 30, 3<sup>e</sup> à Michalhus. à 5 heures.

Voyage en chemin de fer par Besançon, Dijon, Juvisy, Vertault, Pontault, Serquigny, Abbeville, Hesdin -

Les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> C<sup>o</sup> au fur et à mesure de leur débarquement gagnent les cantonnements de Broqueneuse, (3<sup>e</sup> J<sup>e</sup> E. M. et C<sup>o</sup>) et Equival (E. M. et 4<sup>e</sup>).

Les 1<sup>er</sup> 2<sup>e</sup> C<sup>o</sup> et E. M. débarquent à Arras

à 10 h. et 15 h. la 4<sup>e</sup> rebarque à Hesdin à 19 h. Le M. D. S. Flameng arrive au dépôt -

Le 3<sup>e</sup> E. M. qui a rebarque à Hesdin vers 2 heures - rejoint le régiment au cantonnement vers 7 heures.

même cantonnement - Instruction -

Le Lieut<sup>l</sup> Rollin passe du 7<sup>e</sup> Cuirassiers au rég<sup>t</sup> et prend le commandement de la section de mitrailleuses.

Instruction -

Instruction -

Arrive de 20 chevaux venant du dépôt sous la conduite du chef de file. Mieux - Ed. J<sup>e</sup> Grégoire est nommé 1<sup>er</sup> Lieut<sup>l</sup> à E. M. au rég<sup>t</sup>.

Un groupe d'automobilistes vient factager le cantonnement d'Equival avec le rég<sup>t</sup>.

Instruction -

Le Cavalier Lambert amputé de l'avant bras gauche est décoré de la médaille militaire -

29-

Sont cités à l'ordre de la Brigade:

- Gillet de Laumont Camille Bie
- Rey Poly M. de Lio
- Robert Marcel M. de Lio
- Motton Pierre M. de Lio
- Borredon André Bie

à l'ordre de la Division:

- C. Cap. Christian
- M. de Lio Pellerin
- Le Comte Boissy

à l'ordre de l'Armée:

Le Sect. de Mathis.

Instruction

id.

id.

id.

id.

id.

id.

id.

id.

id.

id.

id.

id.

id.

id.

id.

At 18 h 30 le regt. reçoit l'ordre de se tenir prêt à

30-

31-

1er juin - 18-

id.

id.

id.

id.

id.

id.

id.

id.

id.

id.

id.

id.

id.

18-

16-

montés à cheval le 16 à 3 heures -

départ à 3 heures. Itinéraire: Fleuchin, Boyanval, Langry, Valhuon. La Friculoy.

Le regt. arrive à 8 heures. Stationnement toute la journée dans les fiefs le long du ruisseau entre Pœuilly et Loddain.

À 19 h. le regt. reçoit l'ordre de gagner par le même itinéraire les cantonnements habituels où il arrive à 27 h. 30 -

Repos

Instruction

id.

8 chevaux arrivent au dépôt de Liège.

Instruction

id.

id.

id.

id.

La division est mise à la disposition de 24<sup>e</sup> Corps d'Armée - Il lui fournit un détachement composé de: 800 cavaliers à pied - 2<sup>e</sup> Et sont non montés, le groupe cycliste le groupe d'artillerie pour prendre un détachement de franches.

Le service est fait dès ce jour par les brigades de Cuirassiers et de dragons.

À 10 heures le régiment reçoit l'ordre de se tenir prêt à embarquer le jour

17-

18-

19-

20-

21-

22-

23-

24-

25-

26-

27-

431. Paris et Liège. — Imprimerie et librairie militaires Henri Charles-LAVAGELLE. — T. 865. — 1915

même à 18 heures. La division  
cessant d'être à la disposition de  
N<sup>o</sup> C.A. Embarkement à Walskranz:  
1<sup>o</sup> Et<sup>o</sup> 19 h. 2<sup>o</sup> Et<sup>o</sup> et E<sup>o</sup> 22 h.  
à St Pol le 28: 3<sup>o</sup> Et<sup>o</sup> 7 h.

28.

4<sup>o</sup> et Mithailhuz. 10 h.  
Voyage en chemin de fer par St Pol,  
Prévaux, Valenciennes, Amiens,  
Criel, Pierrefitte, Moisy-le-Sec,  
Crotoy, Crémont, Soissons,  
Neufchâteau, Epinal, Bruyères,  
et la Chapelle.

29.

où les Et<sup>o</sup> débarquent: 1<sup>o</sup> Et<sup>o</sup> à 10 h.  
2<sup>o</sup> et E<sup>o</sup> à 13 h. 3<sup>o</sup> Et<sup>o</sup> à 17 h.  
4<sup>o</sup> Et<sup>o</sup> et Mithailhuz à 20 h.

Le régiment cantonne à Bruyères (1<sup>o</sup> et 2<sup>o</sup> Et<sup>o</sup>  
et la Pave (2<sup>o</sup> Et<sup>o</sup> Rgt<sup>o</sup>).  
Installation au cantonnement.

30.

1<sup>o</sup> Juillet

Le 2<sup>o</sup> Et<sup>o</sup> (à pied est mis en substance  
au 13<sup>o</sup> abri et est transporté en  
autobus vers un secteur de frontières (noté  
le 2<sup>o</sup> cycliste).

Le 2<sup>o</sup> Et<sup>o</sup> régiment change de  
cantonnement et va: le 3<sup>o</sup> Et<sup>o</sup> à  
Champ-le-Duc, le 4<sup>o</sup> Et<sup>o</sup> à  
Saval.

Extrait de l'ordre d'opérations de la 6<sup>e</sup> D.C.  
N<sup>o</sup> 11.

I. Le Général com<sup>o</sup> la 7<sup>e</sup> Armée a

décide que la 6<sup>e</sup> D.C. mise à sa  
disposition renforcera le secteur de  
la 41<sup>e</sup> D.I.

Le groupe des batteries à cheval, le  
groupe cyclistes, le groupe léger (à pied)  
1400 cavaliers à pied, deux bat<sup>o</sup> de mitrailleurs.  
Le groupe d'Autobus sont mis à  
la disposition de la 41<sup>e</sup> D.I.

II. Il est constitué un groupement  
composé de:

Deux bataillons d'inf<sup>o</sup>.

Le groupe léger

360 cavaliers à pied

Un peloton de cavaliers cyclistes

Deux sections de mitrailleurs

Le détachement des tap<sup>o</sup> cyclistes

Le détachement des comm<sup>o</sup> télégraphistes

aux ordres du 5<sup>e</sup> Colonel Jacques

rependant du Colonel Comd<sup>o</sup> la

152<sup>e</sup> brigade d'inf<sup>o</sup>. Ce détach<sup>o</sup>

est chargé de tenir le secteur de All<sup>o</sup>.

III. Constitution du groupe des cavaliers  
à pied -

(a) Les 360 caval. seront prélevés sur  
deux 3<sup>o</sup> par parties égales. La 1<sup>o</sup>  
de service fournira tout 2<sup>o</sup> cycliste et  
les deux sections de mitrailleurs.

(b) Un chef 2<sup>o</sup> Et<sup>o</sup> fournit par la  
1<sup>o</sup> de service ayant avec lui un 1<sup>o</sup>



et par la 1<sup>re</sup> B<sup>de</sup>: un Capit<sup>e</sup> A. chef de  
 1<sup>er</sup> Bataillon (Off. A<sup>je</sup> ou A<sup>je</sup><sup>26</sup>), 1<sup>er</sup> off.  
 16 brigad<sup>e</sup>, en outre deux sous  
 & cuisiniers sous la conduite d'un 1<sup>er</sup> off.

c) Un médecin chef de Service  
 fournit par la B<sup>de</sup> de Service.  
 Deux infirmiers par B<sup>de</sup>.

III. 1) La durée du service est de  
 huit jours, afin d'assurer une  
 certaine permanence d'occupation la  
 relève se fera par moitié & tous les  
 quatre jours.

2) Il sera établi à Raon l'Étape  
 un cantonnement de repos.

3) - pour la conduite des chevaux  
 & mœurs il sera constitué un détach<sup>mt</sup>  
 composé de: deux off. et quatre  
 1<sup>er</sup> off. par B<sup>de</sup>, Un homme pour  
 trois chevaux, un vétérinaire  
 assisté de deux Mar<sup>tr</sup> par B<sup>de</sup>.

4) - Un fourneau enverra les bagages off.

5) - Relève montante: elle devra se  
 faire sur la route Raon l'Étape à  
 Celles à la sciure de l'Assis à  
 19 h. et se mettra pied à terre. Elle  
 aura fait halte avant pour manger  
 le repas froid. Les chevaux seront  
 ramené à Raon et regagneront  
 leur cantonnement le lendemain.

Relève descendante: les chevaux arriveront  
 à Raon l'Étape la veille du jour  
 de la relève et seront conduits le  
 lendemain à 20 h. à la sciure de  
 l'Assis, ils regagneront leur cant<sup>mt</sup> le  
 lendemain matin.

V. Le service commence le 3 juillet au soir.

X. Le gros de la 6<sup>e</sup> D. C. resté à la disposition  
 du C<sup>te</sup> Comd<sup>mt</sup> l'Armée.

Extrait de l'ordre de la brigade Le Gal dévise  
 que les 100 cavaliers à pied seront fournis  
 par un seul rég<sup>mt</sup> de la brigade à tour  
 de rôle à chaque relève. Le service sera  
 pris à partir de demain 3 juillet par le 13<sup>e</sup> chab.

Suite de l'ordre d'opérations de la 6<sup>e</sup> D. C.  
 N<sup>o</sup> 11 - Il est constitué un dét<sup>mt</sup> permanent  
 à Raon l'Étape sous les ordres du  
 Cap<sup>te</sup> d'Assnières. Ce détach<sup>mt</sup> fourni  
 par les B<sup>de</sup> de dragons et de ligne  
 comprend pour le 13<sup>e</sup> chab. un B<sup>de</sup>  
 un cuisinier, 3. tapeteurs.

Le détach<sup>mt</sup> de service part à 13. h.

Cadre: Comd<sup>mt</sup> Cavalli, G<sup>te</sup> Supper,  
 Lieut<sup>nt</sup> Girardon, Cozon, Talley, Rigou.

Les 1<sup>er</sup> off. et 1<sup>er</sup> B<sup>de</sup> sont par l'ordre d'Op<sup>er</sup>.

Groupe: 14 hommes par B<sup>de</sup> plus la  
 section de Mitrailleuses.

Médecin: Docteur Vimasset  
 Les Lieut<sup>nts</sup> de Bastard et Bonnet

491. - Paris et Limoges. - Imprimerie et Librairie militaires Henri Cassin-Lavignolle. - T. 865 - 1054

4. commandant le détachement de conduite des chevaux. Les chevaux vont sans incident à H. L. Le secteur de franchisés affecté aux <sup>français</sup> ~~français~~ se trouve environ 100 mit. à l'Est et Sud. Est de Celles. et comprend deux.

Le secteur aue chacun un centre de résistance: Maison Ferry, ferme de Bénarraig. A son arrivée à Celles le régiment est placé en réserve et cantonne dans le village.

5. Les <sup>officiers</sup> de Bellicombe et Godez arrivent du dépôt.

Le régiment est en réserve.

6. Une modification est apportée à la relève de façon à ce que pendant 4 jours sur 8 la même <sup>brigade</sup> fournisse tout le service; en conséquence les Hussards vont le 7 aux franchisés à la place des cuirassiers et du 8 au 11 jour de la relève du régiment la <sup>brigade</sup> 6<sup>ème</sup> fournira tout le détachement.

De plus les relèves ne quitteront leur cantonnement que le jour de la relève et rentreront le lendemain matin.

Le service à Celles est réglé de façon que les unités de la relève montante partent: trois jours en deuxième ligne, 4 jours en 1<sup>ère</sup> ligne

et 1 jour en 2<sup>ème</sup> ligne.

Le détachement est en 2<sup>ème</sup> ligne.

Le régiment est relevé à la fin de la nuit précédente le détachement de dragons en 1<sup>ère</sup> ligne d'effectif de la garnison de 1<sup>ère</sup> lig. se compose ainsi: Major Ferry le Capitaine Comin deux off. 90 hommes. sous Bernamie deux off. 90 hommes. En avant des centres de résistance au débuts du détachement une ligne de petits postes.

7. Le <sup>major</sup> <sup>de</sup> <sup>St.</sup> <sup>Roby</sup> est détaché aux franchisés comme sapeur.

Le détachement est en 1<sup>ère</sup> ligne, les franchisés sont légèrement bombardés.

9. Citation à l'ordre de l'Armée des 4 off. du Régiment faits dans l'infanterie (pour mémoire).

De Sestrangle (tué), Gauthier, Durand (bleuté). Le détachement est en première ligne.

10. Extrait d'un ordre de la Division.

Les <sup>brigades</sup> 6<sup>ème</sup> de dragons et de Cuirassiers étant affectés à un autre secteur, le Colonel Comin la <sup>brigade</sup> 6<sup>ème</sup> légère devra faire relever par d'autres éléments de sa brigade et dans les conditions habituelles le détachement de Celles.

Le détachement est en première lig. Le Lieutenant Vallery, ayant sous ses ordres un <sup>officier</sup> <sup>(M. de St. Conelli)</sup> et 10 hommes de régiment



un S. aff. et 10 hommes du 11<sup>e</sup> Hussards tend une embuscade à la scierie de grand Roué il rentre au petit jour sans avoir rien vu.

11 - En conséquence de l'ordre de la veille, le rég<sup>t</sup> assure la relève de son détach<sup>t</sup> sauf du chef. & le <sup>com</sup> et du Médecin. Cadre: Cap<sup>me</sup> Mercadier, Lieut<sup>s</sup> de Bastard, Imbert, Grégoire, Prinet, groupe - 180 hommes, y compris les gradés - départ du quartier. O. Itinéraire - Brouvelieures, Aubray, Jeanminil, col de la Cigotte, Ranzy. Le détach<sup>t</sup> est relevé en 1<sup>re</sup> ligne par le détach<sup>t</sup> des Hussards.

12 - Les hommes de la relève descendante rentrent au cantonnement à 9 h. sur les chemins de la relève montante. A partir de cette date les permissions de 8 jours au maximum, sont données régulièrement à 4% de l'effectif. Le détach<sup>t</sup> est en 2<sup>e</sup> ligne.

13 - Une revue est passée par le Gal Joffé accompagné des Gens Dubau et de Maudhuy - sur la place de Bruyères à 9 heures - Un <sup>com</sup> à Cherval tous les ordres du Cap<sup>me</sup> Durnal et les pompettes de la C<sup>g</sup> y sont présentées.

Le général Joffé décoré de la Croix de guerre des Off<sup>rs</sup> et promu de grade de la Légion. Pour le rég<sup>t</sup>: Cap<sup>me</sup> Châtel, Lieut<sup>s</sup> Girardon, <sup>aux</sup> de Seytiez et Rabut. Le rég<sup>t</sup> est en 2<sup>e</sup> ligne. Le secteur de S<sup>t</sup> Jean & Ormont est tenu par les C<sup>g</sup> de Dragons & Cuirassiers. Et les sections de mitrailleurs de la C<sup>g</sup> de Dragons, les sections de mitrailleurs de Cuirassiers sont affectés au secteur de Celles ainsi que les pelotons cyclistes des Dragons et des cuirassiers. Ces diverses unités concourront pour le service avec les mitrailleurs et le peloton cyclistes de la C<sup>g</sup> légère. Le rég<sup>t</sup> est en 2<sup>e</sup> ligne. Le rég<sup>t</sup> est en 4<sup>e</sup> ligne.

14 - Le rég<sup>t</sup> est doté du casque en remplacement du thako.

15 - Le rég<sup>t</sup> est en 1<sup>re</sup> ligne - Le st<sup>e</sup> Lieut<sup>e</sup> Grégoire accompagné du M<sup>ad</sup> Li. Guiet et de 4 hommes part à 20 heures en reconnaissance à travers bois vers la côte N. Ils se heurtent à de fortes patrouilles ennemies et rentrent à 2 h.

16 - Le rég<sup>t</sup> est en 1<sup>re</sup> ligne - L'arrivée du détach<sup>t</sup> de Celles comme d'habitude. Cadre: Com<sup>dt</sup> Vettelay, Cap<sup>me</sup> Dumas - Lieut<sup>s</sup> de Lafore, Blondan, Costantini - M<sup>ad</sup> Durj, Picon -

Le Cap<sup>me</sup> D. Dubois prend le commandement du  
détachement permanent de Rezon à la  
place du Cap<sup>me</sup> d'Arnières

Le rég<sup>t</sup> est en 2<sup>e</sup> ligne -

20 - La relève descendante rentre dans la matinée  
l'effectif des permissionnaires est porté  
à 80 pour 90. Le rég<sup>t</sup> est en 2<sup>e</sup> ligne.

21 - Le rég<sup>t</sup> est en 2<sup>e</sup> ligne -

22 - En vue de coopérer à une opération la  
6<sup>e</sup> D. C. fournit un détachement dans la  
composition duquel le 13<sup>e</sup> ch. all. entre pour  
un lieutenant de Bastard, un adjudant  
55 gradés et cavaliers. Ce détachement  
part à 18 heures pour la Voivre  
à la Chapelle.

23 - a. Celles le rég<sup>t</sup> est en 2<sup>e</sup> ligne.

Un détachement de 4 braves et 10 Car.  
arrive du dépôt.

Le rég<sup>t</sup> est en 1<sup>re</sup> ligne -

24 - Le id.

25 - Le id.

26 - Le id.

27 - Départ à 6 heures de la relève montante  
pour la panache. Cadre : Cap<sup>me</sup> Veinhardt  
Lieut<sup>nt</sup> La Jonquière, Carpentier  
Bonnet. Médecin docteur Vimallet.  
à 7 h. le détachement commandé par de Bastard  
rentre s'en avoir été engagé

28 - La relève descendante rentre à 9 h.  
sans incident.

Le rég<sup>t</sup> est en 2<sup>e</sup> ligne -

29 -

30 -

Le général Réquiegot fait une revue  
sur la place de Bruyères à l'occasion  
d'une remise de décoration. Au rég<sup>t</sup>  
le Com<sup>te</sup> Vételay est fait chevalier de  
la Légion d'honneur; il reçoit la croix de guerre  
ainsi que le Colonel et le Lieut<sup>nt</sup> de Bastard.  
Le rég<sup>t</sup> est en première ligne; le Lieut<sup>nt</sup>  
de la Jonquière excite en plein jour  
avec quelques hommes un reconnaissances  
vers le faix de sucre.

31 -

1<sup>er</sup> Août -

Un détachement de 1<sup>re</sup> classe arrive du dépôt  
et 4<sup>e</sup> compagnie à pied de la 6<sup>e</sup> ligne est  
rattaché définitivement au rég<sup>t</sup>.

Le rég<sup>t</sup> est en 1<sup>re</sup> ligne

2 -

Le 3<sup>e</sup> Comp<sup>te</sup>  
envoyé en patrouille vers le faix de sucre  
parvient à 50 mètres du sommet et rapporte  
de précieux renseignements.

Le rég<sup>t</sup> est en 1<sup>re</sup> ligne -

3 -

4 - Départ à 6 h. de la relève montante  
Cadre : Com<sup>te</sup> Cavalli, Cap<sup>me</sup> Supper  
Lieut<sup>nt</sup> Girardon, Cozon, Vathy,  
Rigon, Médecin Picon -

Le rég<sup>t</sup> est en 2<sup>e</sup> ligne -

5 -

Le 3<sup>e</sup> Comp<sup>te</sup>

431. — Paris et Limoges. — Imprimerie et librairie militaires Henri CHARLES-LAVALLÉE. — T. 305. — 1834

est envoyé en patrouille de Bealtrejour. 16.  
 Le rég<sup>t</sup> est en 2<sup>e</sup> ligne - 17.  
 Le rég<sup>t</sup> est en 1<sup>re</sup> ligne. Le Sicut<sup>l</sup>  
 Valluy part en reconnaissance au 18.  
 jour avec le 3<sup>e</sup> Champon et 20  
 hommes vers le Bealtrejour; en 19.  
 revenant il rencontre une patrouille  
 allemande de même force qu'il dispute 20.  
 à coups de fusil. Les Allemands  
 abandonnent. 5 morts sur le terrain.  
 Brillante conduite du Cavalier Agostini  
 qui entraîne ses camarades à la 21.  
 baïonnette à la poursuite de l'ennemi.  
 Le rég<sup>t</sup> est en 1<sup>re</sup> ligne - 22.  
 Le 23.  
 24.  
 Le 25.  
 26.  
 Le rég<sup>t</sup> est en 1<sup>re</sup> ligne - 27.  
 A 6 h. départ de la relève montante.  
 Cadre: Cap<sup>l</sup> Mercadier. Sicut<sup>l</sup> Carpentier.  
 de Massas. Imbert, Prinet.  
 Le rég<sup>t</sup> est en 2<sup>e</sup> ligne. Bombardement  
 de Raon. l'étape.  
 la relève descendante rente à 9 heures -  
 Le rég<sup>t</sup> est en 2<sup>e</sup> ligne - 28.  
 2. chevaux arrivent au rég<sup>t</sup> venant de  
 dépôt de Provins.  
 Le rég<sup>t</sup> est en 2<sup>e</sup> ligne - 29.  
 3.

Le rég<sup>t</sup> est en 1<sup>re</sup> ligne. -  
 Le franches des  
 Hauts-Champs sont bombardés.  
 Même service. même bombardement.  
 à 6 heures départ de la relève montante  
 Cadre: Com<sup>d</sup> Tetelay. Cap<sup>l</sup> Dumas  
 Sicut<sup>l</sup> de La Jure. Castanie, Bonnet.  
 Le rég<sup>t</sup> est en 2<sup>e</sup> ligne -  
 la relève descendante rente à 9 heures -  
 Le rég<sup>t</sup> est en 2<sup>e</sup> ligne -  
 Le 24.  
 Le rég<sup>t</sup> est en 1<sup>re</sup> ligne, ligne bombardement  
 de toutes les franches du secteur.  
 Même service, même bombardement  
 dans la soirée le rég<sup>t</sup> est relevé en 1<sup>re</sup> ligne  
 par le 363 rég<sup>t</sup> inf<sup>l</sup>. il revient en  
 2<sup>e</sup> ligne à Celle à 20 heures -  
 En exécution des ordres de la direction, la  
 6<sup>e</sup> lg<sup>te</sup> ligne est définitivement relevée du  
 secteur de Celle, en conséquence le rég<sup>t</sup>  
 envoie les chevaux métrés au retour de  
 son détach<sup>l</sup>. cadre de conduite: Sicut<sup>l</sup> de La  
 Jonquieres, Imbert. Départ. 6 h.  
 Pour les éléments détachés du rég<sup>t</sup>  
 reçoivent leur cant<sup>l</sup> à 9 heures -  
 Sont cités à l'ordre:  
 de la direction: Le Sicut<sup>l</sup> Valluy. Le 3<sup>e</sup> Champon.  
 Le Cavalier Agostini -



de la brigade : Le pompelle, Bures, Le Caron, Boreilly, Renaud, Vouland  
~~Le 1<sup>er</sup> et Le 2<sup>ème</sup>~~  
 du régiment : Le lieutenant Bergeron, le S. Lieutenant Bonnet, ~~et tous ceux~~ 3 -  
 dont les noms suivent qui ont été tués à l'ennemi : M<sup>rs</sup> 4 -  
 Reboullet, 3<sup>ème</sup> Rouchoy, Rozier, 5 -  
 Justier, Favier; C<sup>ms</sup> Peglio, 6 -  
 Regnaud, Faure, Magelier, 7 -  
 Julat, Bill, Milon, Banc, 8 -  
 Chapus-Curte, Ferrice, 9 -  
 Dubert, Chaumier, Jouve 10 -  
 Chataud-Moutier -  
 Repos au canton.  
 La 2<sup>ème</sup> reçoit l'ordre de s'embarquer en chemin de fer pour une direction inconnue.  
 Le S. Lieutenant Bonnet est désigné pour servir d'instructeur au dépôt - Il est dirigé sur Vierne 11 -  
 Le rég<sup>t</sup> s'embarque à la gare de Bruyères 12 -  
 4<sup>ème</sup> E<sup>com</sup> s'embarque à 5 heures. 3<sup>ème</sup> et 1<sup>er</sup> E<sup>com</sup> 9 h. - 13 -  
 2<sup>ème</sup> - 11 heures. 1<sup>er</sup> E<sup>com</sup> 14 h. - 14 -  
 Itinéraire. Etinal. Neufchâteau 15 -  
 Gondrecourt. Ligny où le 4<sup>ème</sup> E<sup>com</sup> débarque à 22 heures. 16 -  
 Le 3<sup>ème</sup> E<sup>com</sup> débarque à Nancy-Fronville à minuit. Les 2<sup>ème</sup> et 1<sup>er</sup> E<sup>com</sup> à Ligny à 1 h. et 3 heures. Le rég<sup>t</sup> va 17 -  
 18 -  
 19 -  
 20 -  
 21 -

30 -  
 31 -

1<sup>er</sup> Septembre -

2 -

contenant tout entier à Brillon où les E<sup>com</sup> arrivent au fur et à mesure de leur débarquement - Itinéraire - Stainville - Hairoville.  
 La 2<sup>ème</sup> fait partie du 3<sup>ème</sup> Corp de C<sup>ie</sup> qui est en train de le former -

Instruction

Le rég<sup>t</sup> est doté de 4 cuisines roulantes l'approvisionnement en munitions est parti à 200 cartouches par homme dont 120 sur l'homme le reste porté par un cheval de bat par peloton, deux grenades par homme. Le nombre des outils est considérablement augmenté

Instruction -

18 chevaux arrivent au rég<sup>t</sup> venant du dépôt -  
 Instruction  
 - - -

491. - Paris et Limoges. - Imprimerie et Librairie militaires. Henri Gauthier-Lanval. - T. 803. - 1024

22.

Le rég<sup>t</sup> reçoit l'ordre de se tenir prêt à partir sans la nuit.

23.

départ à 2 heures. Itinéraire: Beurey, Nogreville, Contrisson, Sermaize, Rancourt, Voil, où le rég<sup>t</sup> arrive à 7 h. et cantonne.

27.

24.

départ à minuit. Itinéraire: Charmont, Possesse, Côte 182, Noirlieu, Dommartin-sur-Yèvre, Voillemont où le rég<sup>t</sup> reçoit l'ordre d'aller cantonner à Dampierre l. Auvel il y arrive à 7 h.

28.

25.

La division doit prendre part à une offensive générale. Le rég<sup>t</sup> stationne en position d'attente dans un petit bois à 1 kil. Ouest de Dampierre entre la route de Châlons. 1<sup>re</sup> Menichould et l'Avul. A 12 h. 30 il reçoit l'ordre de se porter au rassemblement de la division à Somme-Bionne et Somme-Fourbe. Le mouvement est en voie d'exécution quand arrive l'ordre de rentrer au cant<sup>t</sup> de la veille.

30.

1<sup>er</sup> Octobre.

Rentrée à 19 h. 30.

26.

Départ à 4 heures. Le rég<sup>t</sup> se rend au rappemb<sup>t</sup> de la Div<sup>on</sup> entre Somme-Bionne et Somme-Fourbe. Il stationne dans un bois à un kil. à l'Ouest de la Côte 168 entre la route et la voie ferrée.

2 Octobre.

Le rég<sup>t</sup> rentre au même cant<sup>t</sup> que la veille à 19 h. 30.

Départ à 4 h. 30. Le rég<sup>t</sup> va stationner au même endroit que la veille. Il bivouaque sur place.

A 13 h. le rég<sup>t</sup> reçoit l'ordre de regagner son cant<sup>t</sup> précédent. Il y arrive à 14 heures.

Le rég<sup>t</sup> doit se tenir prêt à partir à 6 heures, mais il ne bouge pas et s'occupe à 14 h.

Repos.

La Div<sup>on</sup> fournit 1000 cavaliers à pied au 1<sup>er</sup> C. d'Armée Coloniale. En conséquence, le rég<sup>t</sup> fournit un détach<sup>t</sup> de 1000 cap<sup>m</sup>. (Leenhardt) 3 Lieut<sup>s</sup> ou adj<sup>s</sup>: (Lieut<sup>s</sup> de La Jonquières, Grégoire et...) et 166 gradés ou Cavaliers.

Sol. et par Escon - ce détachement part à 13 h. 30 pour Courtemont. Le 3<sup>es</sup> Lieut<sup>s</sup> d'Armées commande le cadre de conduite chargé de ramener les chevaux, il rentre au cantonnement à 12 heures.

Les cavaliers à pied de la Div<sup>on</sup> créent un bataillon de coloniaux entre l'Arbre aux Vaches et l'Entonnour de l'Ouest (entre Massiges et Ville // Fourbe). Le détachement occupe en première ligne

une franchise allemande conquise la veille, bombardement incessant, le cavalier Argoud est tué.

Les <sup>maîtres</sup> <sup>de</sup> <sup>l'escadron</sup> de Vescure et Mattei sont blessés ainsi que le cavalier Charles. Le détachement est en 3<sup>e</sup> ligne sans les abris.

3 Octobre.

4 -  
5 -  
Le détachement est en 2<sup>e</sup> ligne sous un violent bombardement. Le cavalier Pranzat est blessé, quelques hommes sont enterrés sous des éboulements mais en sont retirés sans mal.

6 -  
Même situation -  
14 chevaux arrivent du dépôt de Vienne.

7 -  
Le détachement est en 1<sup>re</sup> ligne, la franchise est à chaque instant bouleversée par l'artillerie ennemie, les hommes sont obligés de travailler sans relâche pour la réparer. Les cavaliers Michel, Avril, Durand, Fournier et Viffrey sont blessés.

8 -  
Le régiment reçoit l'ordre de changer de cantonnements, départ 12<sup>h</sup>.  
Itinéraire: ferme Moncel, Signal de Châtillon, ferme la Bassle, ferme de la Lichère, Livry s/ Ante et Ante où il arrive à 14<sup>h</sup> et cantonne avec l'E.M. de la brigade.

Le détachement des franchises relevé par d'autres éléments de la D<sup>ou</sup> rallie le régiment en automobiles à 15 heures.

9 -  
Extrait de l'ordre d'opérations de la D<sup>ou</sup> N<sup>o</sup> 10.  
Les D.C. sont appelés à participer aux services des franchises des C.A.

I. Les groupes de cavaliers à pied seront mis à la disposition des C.A dans la nuit du 9 au 10.

II. Les groupes de chaque D.C seront de 1300 cavaliers y compris les sections de mitrailleuses.

III. Le C<sup>o</sup> de la Maisonneuve commandera l'ensemble des éléments de la D<sup>ou</sup>.

IV. Les groupes pied à terre seront emmenés en auto.

Brigade légère	Point d'embarquement	Heure	Itinéraire	Débarquement
	croisière des routes	Embarq <sup>t</sup>	S <sup>t</sup> -Menébault	croisière de Couvètemont
	Ante George	1 <sup>re</sup> 30	Arya ferme	à Hauc. grande
	Gory S <sup>t</sup> -Menébault	Départ 2 <sup>h</sup>	Couvètemont	convoi à Couvètemont.

V. La relève se fera par trois tous les 4 jours dans l'ordre: Cuirassiers, Dragons légers (nuit du 21 au 22).

VI. Ordres de détail pour l'approvisionnement: (2 cuisines roulantes pour régiment et 1 officier d'approv. et 2 h. de corvée...)

En conséquence le régiment fournira un détachement de 217 hommes y compris la section de mitrailleuses.



- 10 Oct. Cadres: Cap<sup>e</sup> Supper. V<sup>e</sup> Valuy. S<sup>e</sup> d'Asnières  
2 adjoints. L<sup>e</sup> Rollin
11. Oct. Le détachement de la D<sup>e</sup> est mis à la  
disposition de la 3<sup>ème</sup> brigade coloniale  
Le détach<sup>e</sup> du rég<sup>t</sup> part en 1<sup>ère</sup> ligne et  
occupe la partie Ouest de l'ouvrage Pumeau  
(N. O de Ville. d'fourbe) devant l'entonnai de  
l'Ouest, prolongeant la gauche du groupe  
liger 3 pelotons en 1<sup>ère</sup> ligne, 1 en  
soutien. Le service est très pénible  
en raison du bombardement continu. Le  
cavalier Belle est tué.
12. Oct. même situation, le cavalier Duclos est tué  
les permissions sont rétablies pour 4% de  
l'effectif.
13. même situation. le cavalier Meynier Badiu  
est tué.
14. — — — les cavaliers Galeazi, Achard  
Polymist et Bruty sont blessés.
15. même situation. le brigadier Moulou est tué.
16. Le détachement part en 2<sup>ème</sup> ligne.  
A 22<sup>h</sup> le rég<sup>t</sup> reçoit l'ordre d'évacuer  
le lendemain les cantonnements d'Ante  
pour aller occuper ceux de St. Marc du Mont  
à Posselt.
- Les M<sup>mes</sup> S<sup>rs</sup> Basillais, Mattei, de  
Lescure, le brigadier Nicollé, les  
cavaliers Lafou, Etienne, Morel et Roussin  
sont cités à l'ordre du régiment.

- 17 Oct. Le détachement est en 2<sup>ème</sup> ligne.  
Le régiment quitte Ante à 10<sup>h</sup>. itinéraire:  
le Vieil Dampierre, Gevry en Argonne,  
St. Marc du Mont, ou contournant l'E. N.  
du rég<sup>t</sup> et le 2<sup>ème</sup> 1/2 rég<sup>t</sup> avec 2 escadrons  
de cuirassiers; le 1<sup>er</sup> 1/2 rég<sup>t</sup> va à Posselt  
avec le M<sup>me</sup> Huardt.
- La relève du détachement des franchées  
se fera dorénavant par moitié tous les  
4 jours, en conséquence la relève du  
rég<sup>t</sup> aura lieu demain au lieu du St.  
Les escadrons à pied de la brigade  
légère sont retirés de la D<sup>e</sup> et envoyés  
à la Vallonne pour faire partie du  
corps expéditionnaire de Serbie.  
Départ à 17<sup>h</sup> de la relève montante qui  
est enlevée en auto vers ses cantonnements.  
Cadres: C<sup>t</sup> Cavaille commandant le  
détachement de la brigade, C<sup>me</sup> Mercadier,  
L<sup>e</sup> de Massat. S<sup>rs</sup> L<sup>e</sup> Rigou 2 adjoints.  
Le détachement arrive à la ferme Arja à  
22<sup>h</sup> et s'installe au bivouac à la  
lisière Sud du bois d'Hauzy.  
Le détachement reste à son bivouac.  
La relève descendante rallie en auto à  
2<sup>h</sup>. Le régiment reçoit dans la nuit  
l'ordre de quitter ses cantonnements  
toute la D<sup>e</sup> étant reportée en arrière.  
Départ 10<sup>h</sup>. Itinéraire: Posselt, St. Jean

Devant Posselt, Vanault les Dames -  
Heiltz le Mauvoigt, Etrepay, Blesmes,  
Serupt le 1<sup>er</sup> 1/2 rég<sup>t</sup> et l'E.M. cantonnent  
à St. Vrain le 2<sup>o</sup> 1/2 rég<sup>t</sup> et le E.M. de  
la brigade à Heiltz le Hutier -  
installation au cantonnement - Le détach<sup>t</sup>  
reste à son bivouac

Tous les éléments de la 10<sup>o</sup> détachés aux  
tranchées reviennent -  
Le détachement quitte le bivouac à 3<sup>h</sup> et  
se rend à pied à St. Menchould d'où il  
est ramené en chemin de fer à Pargny/s-  
Saulbe et de là en auto aux cantonnements  
du régiment où il arrive à 1/2 h -

repart aux cantonnements -

Ordre de mouvement pour la journée du 23.  
Le 3<sup>e</sup> C.C va se déplacer pour étapes  
dans la direction de l'Est.

En conséquence le 13<sup>e</sup> chasseurs  
quittera ses cantonnements demain  
matin pour se rendre dans la région  
Cousances aux Forges, Chamouilley -  
Le C<sup>m</sup> d'Aulard est dirigé sur le  
dépôt du régiment -

Départ à 7<sup>h</sup> 30, itinéraire: Vouillié -  
Villers c, Lieu. St. Dizier, Chamouilley  
ou cantonne le 2<sup>o</sup> 1/2 rég<sup>t</sup>, l'E.M. et le  
1<sup>er</sup> 1/2 rég<sup>t</sup> vont à Cousances.

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

1<sup>er</sup> Novembre.

M. Picon médecin auxiliaire est cité  
à l'ordre de la division -  
Départ à 7<sup>h</sup>. Itinéraire: Fontaines -  
Chevilley - Moutiers/s. Saulbe, Offincourt  
où cantonne le 1<sup>er</sup> 1/2 rég<sup>t</sup>, le 3<sup>o</sup> esc<sup>o</sup> et  
l'E.M. vont à Echery, le 4<sup>o</sup> esc<sup>o</sup> va à  
Pancey -

repart -

Départ à 6<sup>h</sup> 1/2. Itinéraire: Cillaumié,  
Chassey, Dainville, Naudiville,  
les Roises, Greux, l'E.M. et le 1<sup>er</sup> 1/2  
rég<sup>t</sup> cantonnent à Parremy le 2<sup>o</sup> 1/2  
rég<sup>t</sup> à Maxey/s. Meuse.

Départ à 7<sup>h</sup>. Itinéraire: Jubainville,  
Ruffes, Puncot, Autreville, Harmonville,  
Saulxerotte, Favières, Battigny,  
Vaudéville, Culmont, Gugney.  
l'E.M. et le 2<sup>o</sup> 1/2 rég<sup>t</sup> cantonnent à  
Porcelles sous Gugney le 1<sup>er</sup> 1/2 rég<sup>t</sup>  
à Housville -

Départ à 9<sup>h</sup>. Itinéraire: St. Fumin,  
Xivroucourt, Griffort - l'E.M. et le 2<sup>o</sup> esc<sup>o</sup>  
cantonnent à Bainville aux Miroirs,  
le 1<sup>er</sup> esc<sup>o</sup> à Menil Mitry, le 2<sup>o</sup> 1/2 rég<sup>t</sup>  
à Mangonville -

Départ à 9<sup>h</sup>. Itinéraire: Froville,  
Cinvaux, le 2<sup>o</sup> 1/2 rég<sup>t</sup> cantonne à  
Sandécourt, le 2<sup>o</sup> esc<sup>o</sup> à Franconville,

431. — Paris et Langues. — Imprimerie et Librairie militaires Henri Cassino-LAVAUZELLE. — T. 865. — 1034

L'É. M. et le 1<sup>er</sup> de<sup>me</sup> à Lamath.

Le Cap<sup>me</sup> d'Aubas de Gratiollet est cité à l'ordre de la brigade.

Installation au cantonnement.

L'aspirant Greffige de Bellecombé est cité à l'ordre de la Division.

Le reg<sup>me</sup> reçoit l'ordre de se tenir prêt à fournir le lendemain un détachement de cavaliers à pied en vue de la prise de service d'un secteur de tranchées par la D<sup>me</sup>.

Extrait de l'ordre d'opérations N<sup>o</sup> 21 du 3<sup>e</sup> C.C.

I. Le 3<sup>e</sup> C.C. prendra à partir du 4 Novembre le front compris entre la limite Sud de la forêt de Parroy (inclus) et la ferme de Raugy (exclu). Les éléments des deux divisions prendront le service au front, la troisième restera en réserve d'armée.

II. La 6<sup>e</sup> D.C. aura le 1/2 secteur de la forêt de Parroy, compris entre Emberrminif (exclu) et le canal de la Marne au Rhin.

III. Organisation du 1/2 secteur de la 6<sup>e</sup> D.C.

(1). Le 1/2 secteur est sous les ordres du Gal C<sup>te</sup> la 6<sup>e</sup> D.C. Le commandement direct des éléments détachés aux tranchées est exercé par un Gal de brigade ayant

un officier supérieur adjoint comme major des tranchées.

(2) Groupes détachés aux tranchées : groupe léger, groupe cycliste, 1200 cavaliers à pied, 2 bataillons de territoriaux, toutes les sections de mitrailleuses, C.A.D.C. 6.

(3) Le 1/2 secteur de Parroy est divisé en 3 quartiers commandés chacun par un officier supérieur de la brigade qui y prend le service. À droite les dragons, au centre la légère, à gauche les cuirassiers.

IV. Organisation des groupes pied à terre : chaque régiment fournira un escadron p.àt. de 200 cavaliers gradés compris, commandé par 1 Cap<sup>me</sup> et 8 chefs de pelotons (4 officiers 4 aspirants ou adjutants) à raison de 50 cavaliers et 2 chefs de peloton par escadron.

Toutes les sections de mitrailleuses seront employées sur le front avec des demi-équipes et un officier par brigade.

V. Prise du service le 4 Novembre.

L'escadron de légère se rendra à cheval à Chauffontaine ; il y sera embarqué en auto à 11 h. Suivront des ordres de détail pour la tenue, le ravitaillement et la



composition des T. C. A. T. R. emmenés  
aux tranchées.

En conséquence : un escadron composé  
suivant l'ordre ci-dessus. Cadres :  
C<sup>me</sup> Dumast. L<sup>ts</sup> Blondeau, Carpentier  
de Bastard, S. L<sup>t</sup> Castanie  
Imbert, Grégoire, Prinet et un  
adjuvant est rassemblée à Samath  
à 9<sup>h</sup> 45 d'où il part pour Chauffontaine  
ainsi que la section de mitrailleurs avec  
le L<sup>t</sup> Rollin. Le régiment fournit  
aussi une partie du service médical.

Médecin auxiliaire Picon, 2 infirmiers  
et blanchardiers. Le détachement est  
transporté en auto de Chauffontaine  
à l'entrée de la forêt de Pavroy et  
gagne ensuite à pied les tranchées  
situées un peu à l'Est de la maison  
du garde dite maison brûlée à l'intersection  
du chemin de Pavroy et de la tranchée  
du Haut de Faute.

Le secteur à tenir est organisé en  
petites postes et centres de résistance  
formant chacun un blockhaus  
complètement entouré de fils de fer  
et pouvant être défendus de tous côtés.  
Le détachement est en première ligne.

Le régiment reçoit l'ordre de faire

relève son détachement aux tranchées le  
7 Novembre dans les mêmes conditions  
que la fois précédente. La relève se  
fera ensuite tous les six jours par  
moitié, le détachement passant 2 jours  
en 2<sup>e</sup> ligne 3 jours en 1<sup>re</sup> et 1 jour en  
2<sup>e</sup> <sup>geni</sup>.

Le détachement est en 2<sup>e</sup> ligne.  
A 9<sup>h</sup> 30 départ de Samath de la  
relève montante, cadres : C<sup>me</sup> Seehardt,  
L<sup>t</sup> Girardon, de la Mure, Pozon,  
de la Jonquière et 4 adjoints ou adj<sup>ts</sup>.  
La relève descendante est ramené en auto  
dans ses cantonnements et arrive à  
Samath à 18<sup>h</sup>.

Le détachement est en 2<sup>e</sup> ligne. Le  
rég<sup>t</sup> reçoit l'ordre d'envoyer aux tranchées  
un 4<sup>off</sup>. et un brigadier Sapeur ainsi  
qu'un 1<sup>off</sup>. adjoint au commandant  
du quartier.

Le détachement est en 2<sup>e</sup> ligne. Le  
2<sup>e</sup> Esc<sup>on</sup> quitte Franconville pour aller  
cantonner à Landécourt, le 2<sup>e</sup>/<sub>2</sub> rég<sup>t</sup>  
allant s'installer à Einvaux.

Le détachement est en 1<sup>re</sup> ligne. Le L<sup>t</sup> Rollin est rel.  
Le rég<sup>t</sup> reçoit  
l'ordre de comprendre dans la  
prochaine relève un 1<sup>off</sup>. et un cavalier  
monté qui seront chargés de la

7

1-

9

10-

11-

5-  
6-

Surveillance des isolés dans la forêt.  
Ils seront changés à chaque relève.

Le détachement est en 1<sup>re</sup> ligne.

Une note de service fait connaître que  
la prochaine relève se fera à cheval  
et sera éte rendue à Marroy brûlé à  
12<sup>h</sup> 30; la relève descendante reviendra  
sur les chevaux de la relève montante.

Le détachement est en 2<sup>e</sup> ligne.

A 9<sup>h</sup> départ de Larnath de la relève  
montante; Cadres: C<sup>pt</sup> Suffer 2<sup>e</sup> de  
Mettard, Valcy, S<sup>t</sup> S<sup>t</sup> Grégoire,  
D'Adrié et 4 aspirants ou adjoints.  
La relève descendante arrive à Larnath  
à 18<sup>h</sup>.

Le détachement est en 2<sup>e</sup> ligne.

Extrait de l'ordre N<sup>o</sup> 2600/3 de la  
6<sup>e</sup> D. C.

II. Les relèves dans le secteur de Auzoy  
(ou le secteur de Parroy) auront lieu tous  
les douze jours. Elles se feront à  
cheval par moitié tous les six jours.

Le séjour des troupes dans le secteur  
comprendra 2 jours en 2<sup>e</sup> ligne,  
3 jours en 1<sup>re</sup>, 3 jours en 2<sup>e</sup>,  
3 en 1<sup>re</sup> et 1 en 2<sup>e</sup> ligne.

Les relèves des sections de mitrailleuses  
se fera le même jour pour les deux  
sections de mitrai la même brigade,

chaque relève comprenant 1 officier par  
brigade et 1/2 équipe par rég<sup>t</sup>.

Une instruction du 3<sup>e</sup> C. C. N<sup>o</sup> 16  
fait connaître que :

I. en cas d'attaque, chaque rég<sup>t</sup> de  
la 6<sup>e</sup> D. C. devra fournir au premier  
ordre en plus de l'escadron de service  
un deuxième escadron de même composition

II. Deux heures après que l'ordre en  
aura été donné par téléphone l'escadron  
devra pouvoir être embarqué en auto  
dans les différents cantonnements pour  
être transporté à Lionviller

Le détachement est en 2<sup>e</sup> ligne

" " 1<sup>re</sup> ligne

" " 1<sup>re</sup> ligne

Le commandant de quartier sera  
désormais un Colonel ou S<sup>t</sup> Colonel avec  
un chef d'escadrons adjoint.

Une note de la 6<sup>e</sup> D. C. fait connaître  
qu'à l'avenir les troupes détachées dans  
le secteur passeront 3 jours en 2<sup>e</sup> ligne  
6 jours en 1<sup>re</sup> et 3 jours en 2<sup>e</sup> ligne.

Le détach<sup>t</sup> est en 1<sup>re</sup> ligne.

Le régiment reçoit 9 chevaux de trait  
du 54<sup>e</sup> d'artillerie

Le détachement est en 1<sup>re</sup> ligne. Le  
S<sup>t</sup> Rollin part aux tranchées avec les  
relèves des deux sections de mitrailleuses de la  
brigade.

12-

13-

14-

15

16

17

18-

19-

Le C<sup>t</sup> Vetelay va aux tranchées  
comme adjoint au commandant du  
quartier.

Le détach<sup>t</sup> est en 1<sup>re</sup> ligne -

— " — — " —

— " — — 2<sup>e</sup> ligne -

— " — — " —

— " — — " —

A 9<sup>h</sup> départ de Lamath de la relève  
montante; cadres: C<sup>pt</sup> Mercadier,  
S<sup>t</sup> de Bastard, L<sup>ieut</sup> Imbert,  
Rigon, Castanié et 2 adj<sup>ts</sup> ou adj<sup>ts</sup>.

La relève descendante rente à 18<sup>h</sup> -

Le détachement est en 2<sup>e</sup> ligne

— " — — " —

— " — — 1<sup>re</sup> ligne -

En raison du froid la relève se  
fera dorénavant comme au début  
c. à d. par moitié tous les six jours,  
la prochaine relève du rég<sup>t</sup> aura  
lieu le 4 Décembre.

Le détachement est en 1<sup>re</sup> ligne

Le — " — — 1<sup>re</sup> ligne

Reconnaissance de l'aspirant  
de Bellecombe accompagné du  
brigadier de Phélippe et du cavalier  
Durand; il est chargé de déterminer  
l'emplacement des réseaux allemands

20-

21

22

23

24

25

26

27

28

29-

30-

A rapporte de précieux renseignements -  
Relève de la 1<sup>re</sup> équipe de la section de  
mitrailleuses et du S<sup>t</sup> Rollin -

1<sup>er</sup> décembre

Le détachement est en 1<sup>re</sup> ligne; quelques  
obus tombent en arrière des petits postes

2-

Le détach<sup>t</sup> est en première ligne -

Reconnaissance de l'aspirant Gaillatoy  
accompagné du S<sup>t</sup> Réaulx et du  
cavalier Bertrand, même mission que  
la précédente un peu plus à gauche,  
elle est très bien exécutée -

3

Le détachement est en 2<sup>e</sup> ligne

4

A 9<sup>h</sup> départ de Lamath de la relève

montante; cadres: C<sup>pt</sup> Dumas, S<sup>t</sup>

Carpentier, Cozon, de la Jonquières

S<sup>t</sup> S<sup>t</sup> d'Asnières et 2 adj<sup>ts</sup> ou adj<sup>ts</sup>.

La relève descendante rente à 17<sup>h</sup> -

5-

Le détachement est en 1<sup>re</sup> ligne

En raison d'une nouvelle répartition

des cantonnements dans la zone de

stationnement de la 6<sup>e</sup> D. C. P. E. M. et

le 1<sup>er</sup> 1/2 rég<sup>t</sup> quittent Lamath, Mandécour

à 10<sup>h</sup> pour aller cantonner à l'E. M. et

le 2<sup>e</sup> esc<sup>ad</sup> à Clayeures le 1<sup>er</sup>

esc<sup>ad</sup> à Morvillier

6

Le détach<sup>t</sup> est en 1<sup>re</sup> ligne - La

section de mitrailleuses se rend à

Lunéville pour un cours d'instruction,



elle est relevée aux tranchées par une section de cuirassiers.

7. Le détaché est en 1<sup>re</sup> ligne -  
Reconnaissance du S. Carpentier qui détermine exactement l'emplacement du poste allemand situé en face de P.P. 1 Le cavalier Bourguet est blessé -

8 Le détaché est en 2<sup>e</sup> ligne

9 " " " "

10 " " " " - La relève montante part du carrefour de Landécourt à 8 h. 30, cadres: C<sup>ms</sup> Leenhardt, S<sup>ts</sup> de la Mure - Blondeau, de Bastard, S. S<sup>t</sup> Prinot et 2 asp<sup>ts</sup> ou adj<sup>ts</sup>.

La relève descendante rentre à 18 h.

11. Le détachement est en 1<sup>re</sup> ligne

12 " " " " - Le Docteur Limmasset part aux tranchées assurer le service de santé avec 2 infirmiers et 4 brancardiers -

13. Le détaché est en 1<sup>re</sup> ligne

14. " " " " - La section de mitrailleuses reprend le service aux tranchées ainsi que le S<sup>t</sup> Rollin

15. Le détaché est en 2<sup>e</sup> ligne

16. Le détaché est en 2<sup>e</sup> ligne - La relève montante part à 8<sup>h</sup> 30 du carrefour de Landécourt, cadres: C<sup>ms</sup> Suffer S<sup>t</sup> Girardon, de Mathas S<sup>t</sup> G. Guégoire, Castanié - La relève descendante rentre à 18 h.

17. La détaché est en 1<sup>re</sup> ligne - Le Colonel de Billy va prendre le commandement du quartier -

18. Le détaché est en 1<sup>re</sup> ligne -

19. Le détaché est en 1<sup>re</sup> ligne - Relève du S<sup>t</sup> Rollin et de la 1/2 équipe de la section de mitrailleuses -  
Le M<sup>al</sup> G. S<sup>t</sup> Aguilloy est nommé Sous-Lieutenant à t. temporaire et rcté au 4<sup>e</sup> B<sup>om</sup> de chasseurs -

20. Le détaché est en 2<sup>e</sup> ligne - Le cavalier Alauzin est tué -  
Le M<sup>al</sup> G. S<sup>t</sup> chef. Seytier est nommé S<sup>t</sup> à 6 h - est rcté dans l'infanterie au 152<sup>me</sup> -  
Le M<sup>al</sup> G. S<sup>t</sup> Rey est nommé S<sup>t</sup> à 7 h temporaire au 11<sup>e</sup> B<sup>om</sup> de chasseurs -  
Le M<sup>al</sup> G. S<sup>t</sup> Mattered est nommé S<sup>t</sup> à 8 h - au 32<sup>e</sup> B<sup>om</sup> de chasseurs -

21. Le détaché est en 2<sup>e</sup> ligne

22. " " " " - La relève montante part à 8<sup>h</sup> 30 du carrefour de Landécourt, cadres: C<sup>ms</sup> Mercadier, S<sup>ts</sup> Valuy S<sup>t</sup> L. Imbert et Rigoy -

La relève descendante rentre à 18 heures.

Le détaché est en 1<sup>re</sup> ligne.

En vue de la relève générale de la 6<sup>e</sup> D. C. dans le secteur par la 9<sup>e</sup> D. C. les zones de stationnement de ces deux D<sup>ons</sup> sont changées et des modifications sont apportées aux cantonnements. Le Lt. M. et 1<sup>er</sup> peloton du 2<sup>e</sup> Es<sup>con</sup> vont cantonner à Froville, le 1<sup>er</sup> 1/2 rég<sup>t</sup> à Prémoncourt, le 2<sup>e</sup> 1/2 rég<sup>t</sup> reste à Einvaux.

Le détaché est en 1<sup>re</sup> ligne. Reconnaissance du Mal du 2<sup>e</sup> Champion jusqu'au réseau de 9<sup>h</sup> à 13<sup>h</sup>.

Le détaché est en 2<sup>e</sup> ligne.

Le détaché est relevé par des éléments de la 9<sup>e</sup> D. C et est ramené en auto à ses cantonnements. Les Lt<sup>s</sup> Rollin et de Massas sont nommés Capitaines.

rapor -

Le Mal du Lt<sup>e</sup> Mattei et 12 hommes arrivent du dépôt.

23-  
24-

25-

26  
27-

28-

29-

30-

31-

Etat des pertes subies par le régiment du 30 Novembre 1914 au 31 Décembre 1915.

Officiers :  
Tués ou Blessés : néant.

Sous-officiers brigadiers & cavaliers.

	Tués	Bléssés	Disparus
--	------	---------	----------

Etat Major	néant.	néant.	néant.
1 <sup>er</sup> Escadron.	Argoud (2 octobre)	Fournier (7 octobre)	néant.
	Belle (11 octobre)	Bolymphe (14 octobre)	"
	Duclos (12 octobre)		
2 <sup>e</sup> Escadron.	néant	Seneclauze (5 mai)	néant.
		Mattei M <sup>o</sup> Lt (20 octobre)	"
		Charnat (5 oct.)	"
		Durand (7 oct.)	"
		Achard (14 oct.)	"
3 <sup>e</sup> Escadron.	Blanc (26 février)	de Vekun M <sup>o</sup> Lt (2 oct.)	néant.
	Moulin M <sup>o</sup> Lt (11 octobre)	Charles (2 oct.)	"
	Mauzin (20 x <sup>tu</sup> )	Viffrey (7 oct.)	"
		Galeazi (14 oct.)	"
		Bouquet (7 x <sup>tu</sup> )	"

431. - Paris et Lunéville. - Imprimerie et librairie militaires Henri CHARLES-LAVARELLE. - T. 865. - 1915.

Fus

Bléssés

Disparus

4<sup>ème</sup> Escadron.

Meynier Bédry (13 Oct.)

Michel (7 Oct.)

rien.

Avril (14 Oct.)

Brety (14 Oct.)

Etat des mutations des officiers du  
régiment du 31 décembre 1914 au 31  
décembre 1915 -

Etat Major.

Colonel de Billy.

2<sup>e</sup> Colonel Pascal parti au 2<sup>e</sup> dragon  
le 23 janvier -

Commandant Cavallié

Comd<sup>e</sup> Vételay arrivé au rég<sup>t</sup> le 29 janvier

Capitaine d'Aubas de Gratiollet parti pour le  
dépôt du rég<sup>t</sup> à Vienne le 26 octobre.

Capitaine Chatel promu Cap<sup>te</sup> le 6 mars  
nommé adjoint au Colonel.

Médecin Major de 2<sup>e</sup> class. Limasset -

Vétérinaire Major de 2<sup>e</sup> class. Rieux.

Aide vétérinaire Major de 1<sup>e</sup> class. Laffitte arrivé  
au régiment le 2 juillet -

Officier payeur - Lieut<sup>ant</sup> Lecomte

Off. d'appoint<sup>é</sup> - Lieut<sup>ant</sup> Bergeroy

Officier C<sup>hef</sup> la section de mitrailleuses C<sup>hef</sup> Rollin  
arrivé au régiment comme Lieut<sup>ant</sup> le 14 mai

promu Cap<sup>te</sup> le 26 décembre parti au  
3<sup>e</sup> dragons le 31 décembre -

1<sup>er</sup> Escadron

Capitaines - Dumal.

Cap<sup>te</sup> Putinier nommé Cap<sup>te</sup> à titre  
temporaire le 22 mars parti au  
2<sup>e</sup> esc<sup>adron</sup> de chasseurs le 28 mars

Lieut<sup>ant</sup> Girardot revenu du dépôt le 8 janvier  
parti de 3<sup>e</sup> au 1<sup>er</sup> esc<sup>adron</sup> le 2 Avril.

481. - Paris et Limoges. - Imprimerie et Bureaux militaires. Henri Cassin-LAVAZELLE. - T. 865. - 1031



Lieut<sup>e</sup> Blondeau envoyé promu le  
1<sup>er</sup> Octobre -  
Sous-L<sup>ie</sup> Bonnet envoyé comme instructeur  
au dépôt le 1<sup>er</sup> septembre -  
Sous-L<sup>ie</sup> Imbert  
L<sup>ie</sup> Assières nommé à l'Empire  
le 4 juillet 1911.

2<sup>e</sup> Escadron

Capitaine Luffet  
Cap<sup>te</sup> Lafouillade nommé Cap<sup>te</sup>  
à titre temporaire le 22 mars  
passé au 12<sup>es</sup> de Châtillon le 28 mars.  
Lieut<sup>e</sup> Carpentier  
Lieut<sup>e</sup> de la Mure  
Sous-L<sup>ie</sup> Rigon  
S<sup>ous</sup>-L<sup>ie</sup> Crievoise nommé S<sup>ous</sup>-L<sup>ie</sup> à  
titre temporaire le 21 mai.

3<sup>e</sup> Escadron

Capitaine Leenhardt  
Cap<sup>te</sup> de Mattas nommé Cap<sup>te</sup> le  
26 décembre passé au 10<sup>e</sup> cuirassiers  
(Es<sup>cad</sup> à pied) le 31 décembre  
Lieut<sup>e</sup> de Bastard  
Lieut<sup>e</sup> Cozon

4<sup>e</sup> Escadron

Capitaine Mercadier  
Lieut<sup>e</sup> de la Jonguière revenu du  
dépôt le 8 janvier -  
Lieut<sup>e</sup> Graffy nommé au commandement  
de la section de mitrailleuses le

11 mars, évacué pour maladie le 23 avril  
et parti ensuite dans l'aviation  
Lieut<sup>e</sup> Valuy promu Lieut<sup>e</sup> le 21 février  
S<sup>ous</sup>-Lieut<sup>e</sup> Prinet  
S<sup>ous</sup>-Lieut<sup>e</sup> Castanier -

Année 1916 -

1<sup>er</sup> Janvier 1916

2 -

3 -

4 -

5 -

6 -

7 -

8

9

10

11 -

repos aux cantonnements  
Le Cap<sup>te</sup> de Mattas passé au  
10<sup>e</sup> cuirassiers (Es<sup>cad</sup> à pied)  
Instruction sur le terrain de la bataille

Instruction -

"

"

"

Le Capitaine Févillat et le  
S<sup>ous</sup>-L<sup>ie</sup> Aurayon venant des escadrons  
de réserve du 2<sup>e</sup> dragons licenciés  
sont affectés au 4<sup>e</sup>

Instruction -

"

"

"

"

12. Instruction -  
 13. -  
 14. -  
 15. -  
 16. Instruction - Le Cap<sup>ta</sup> Ferrière parle au  
 2<sup>e</sup> Dragons. (Es<sup>con</sup> à pied.)  
 17. -  
 18. -  
 19. - Le Lieut<sup>ant</sup> Cozon prend  
 le commandement de la section  
 de mitrailleurs -  
 20. -  
 21. -  
 22. -  
 23. -  
 24. -  
 25. -  
 26. - 16 hommes et 10 chevaux  
 arrivent du dépôt -  
 27. -  
 28. - Le régiment reçoit l'ordre de  
 se préparer à quitter ses  
 cantonnements le lendemain.  
 toute la Division devant se rendre  
 dans la région de Pont St Vincent.  
 Départ de Provins à 9 h. Stinivaine,  
 Bayon, Crevechamp, Navigny, Trélois,  
 Bainville/Madon, Malzières, Viterme  
 où tout le régiment cantonne

30. Installation au cantonnement. 4 chevaux  
 arrivent de Vienne -  
 31. Instruction -  
 1<sup>er</sup> février 1916. Le M<sup>aj</sup> des Es<sup>con</sup> Provincial est  
 nommé S<sup>er</sup> Lieut<sup>ant</sup> à titre temporaire et  
 versé au 137<sup>ème</sup> rég<sup>iment</sup> d'Inf<sup>anterie</sup>.  
 2. Instruction -  
 3. - Le M<sup>aj</sup> des Es<sup>con</sup> Piani est  
 nommé S<sup>er</sup> Lieut<sup>ant</sup> à titre temporaire  
 et versé au 12<sup>ème</sup> B<sup>ataillon</sup> de Chasseurs -  
 4. - L'adjudant Charrin est  
 nommé S<sup>er</sup> Lieut<sup>ant</sup> à titre temporaire  
 et affecté au 3<sup>ème</sup> Es<sup>con</sup>.  
 5. Instruction -  
 6. Le régiment reçoit l'ordre de se  
 tenir prêt à quitter Viterme le lendemain,  
 la B<sup>ataillon</sup> allant prendre les cantonnements  
 de la 8<sup>ème</sup> D.C. en rue de receler  
 prochainement celle-ci dans un secteur  
 de tranchées.  
 7. Départ de Viterme à 7<sup>h</sup>.30. Stinivaine,  
 Malzières, Bainville/Madon, Trélois,  
 Font de Navigny, Azélot, Manopcourt,  
 St Nicolas du Port, Dombast,  
 Sommerville où cantonne l'E. M<sup>aj</sup> et  
 le 1<sup>er</sup> 1/2 rég<sup>iment</sup>, le 3<sup>ème</sup> Es<sup>con</sup>, va à Crévic,  
 le 4<sup>ème</sup> à Granvezin  
 8. Installation au cantonnement  
 9. La 6<sup>ème</sup> D.C. relève la 8<sup>ème</sup> D.C. dans

Son secteur de franchées est " Sous secteur  
d'Einville "

Organisation de la défense.

Le Sous Secteur tout le front  
s'étend du canal de la Marne au Rhin  
(inclus) à la ferme de Rangey (exclus) est  
divisé en trois quartiers...

Q1 poste de commandement à Bauzemont (Brig<sup>e</sup> lég. cyclist.)

Q2. — — — — — Balbecmont (Fragons)

Q3. — — — — — Alhicville (cuirassier, group. lég.)

Ces quartiers comprennent des centres de  
résistance (au C.R.) qui ont en avant leur  
la première ligne de franchées (ou P.A.).

Le commandement du sous-secteur  
et des quartiers. L'effectif des combattants  
à pied fournis par chaque régiment  
et leur encadrement sont les mêmes  
que pour le sous secteur de Parroy quand  
la P.A. l'occupait.

La relève se fait tous les 12 jours.

Organisation de la défense dans le quartier 1.

C.R. 1. occupé par les hussards,  
sur la route de Parroy à 800 m à l'Est  
du pont d'Heinaménil, (P.A. 1 P.A. 2)

C.R. 2. occupé par le rég<sup>t</sup> et les  
cyclistes; à la lisière N.O. de Bures.

P.A. 3 (chasseurs) sur la route de Bures à Maizonville  
à 1000 m au Sud de Bures

P.A. 4 (cyclistes) dans les vergers Est de Bures

P.A. 5 (chasseurs) à 1000 m environ au N. de Bures  
En réserve. des chasseurs à C.R. 2, des chasseurs et  
des cyclistes aux abris de S<sup>t</sup>. Pancrace, des  
territoriaux et des cyclistes à Bauzemont.

En conséquence la moitié de l'escadron pied à  
terre fourni par le régiment est enterré  
en camions autos à Sommeville  
à 15 h et dirigé sur Bauzemont.

100 hommes fournis par le 1<sup>er</sup> 1/2 rég<sup>t</sup>.

Cadres: C<sup>pt</sup> Leenhardt, L<sup>ts</sup> Blondeau et  
Carpentier.

La section de mitrailleuses avec le V. Cozon

Ce détachement relève à C.R. 2 en deuxième ligne

les éléments de la 8<sup>e</sup> D.C. qui s'y trouvaient.

Un S<sup>off</sup> d'approvisionnement, un S<sup>off</sup> et deux  
brigadiers sapeurs sont fournis en permanence  
au secteur par le régiment.

Le Colonel de Billy prend le commandement  
du Q1.

Le détachement du rég<sup>t</sup> relève en 1<sup>re</sup> ligne

les éléments de la 8<sup>e</sup> D.C. qui passent en  
deuxième ligne.

En deuxième moitié de l'escadron pied à  
terre est enterré en camions autos à Cécicé  
à 15 h, 100 hommes fournis par le 2<sup>e</sup>  
1/2 rég<sup>t</sup>. cadres: L<sup>ts</sup> de la Jonquière.

S<sup>ts</sup> 2<sup>e</sup> Buranson.

Ce détachement relève à C.R. 2 les derniers  
éléments de la 8<sup>e</sup> D.C.

10-

11-

431. — Paris et Limoges. — Imprimerie et librairie militaires Henri GRANAS-LAVAZZALE. — T. 863 — 1934



12. Le Commandant Cavaille prend le service à Daugzemont comme adjoint au Colonel commandant le quartier.
- 13.
14. Les reles montants part à cheval de Sommerwiller à 13<sup>h</sup> 30. 200 hommes et l'équipe de mitrailleurs. Cabres: G<sup>r</sup>. Durmas, Kient<sup>l</sup>. Valley, S<sup>r</sup>. Vind<sup>l</sup>. & A. Anières, Rigory à Charvigny.
15. Les reles montants rentre à 22 h.
- 16.
17. Arrivée de 12 chevaux venant du dépôt
- 18.
- 19.
20. Le médecin auxiliaire Rigory part aux tranchées avec 2 infirmiers & 4 brancardiers du rég<sup>t</sup>.
- 21.
22. Le 31 décembre 1916  
Le Colonel Est. & 13<sup>e</sup> Chasseurs  
H. B. B. B.